



ANNEXE REGLEMENTS REGIONAUX RPE

Directives transmission dématérialisée des feuilles de match compétitions régionales seniors et jeunes

Pour la saison 2018/2019, les clubs ont la possibilité **de communiquer les feuilles de match des divisions PNF, PNM, RFA, RFB, RMA et RMB, ainsi que celles des compétitions régionales jeunes de manière dématérialisée en les téléchargeant lors de la saisie des résultats sur le site fédéral.**

Ceci ne sera possible que pour les matches pour lesquels aucune sanction de joueurs n'a été notifiée ou aucune réclamation n'a été inscrite sur la feuille de match.

Pour que ce mode de transmission soit valable il faut réunir l'ensemble des conditions suivantes :

- téléchargement sur le site lors de la saisie des résultats
- scan de qualité (300 dpi minimum) pouvant être lu sur écran de façon aisée
- téléchargement d'1 seul document (si pas de scanner pour les formats A3, réaliser un montage d'images ou PDF en 1 document unique)

Attention, le club sera amendé si un ou plusieurs éléments ci-dessous sont relevés :

- téléchargement de la pièce jointe après le délai de rigueur autorisé,
- feuille illisible (ne permettant pas le contrôle),
- document incomplet (une seule partie de la feuille).

Remarques :

- les feuilles **de match "papier"** mises en ligne doivent être gardées et archivées sur toute la saison par le club.
- Il sera également possible d'adresser les scans par mail si le chargement sur le site fédéral pose problème. Dans ce cas, bien préciser le N° du match dans le sujet du mail.
- **Cette éventualité de dématérialiser la transmission n'est pas obligatoire.** L'envoi des feuilles de match par la poste ou par dépôt dans la boîte aux lettres de la ligue restent possibles, tel que décrit dans les RPE (article 7) de chaque épreuve.